

**PROCES-VERBAL
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 22 mai 2014**

Sous la Présidence de M. Claude BEBON, Maire

Conseillers élus : 15 en fonction : 15 présents : 15 représentés : -

Présents : Mme STURTZER Myriam, M. WENDLING Jean-Paul, Mme LANOIX Gabrielle, adjoints, M. METTER Joseph, Mme DONATI Sabine, M. KLEINCLAUS Marcel, Mme SEIBERT Estelle, M. CELKA Christophe, Mme SIMON Frédérique, M. ROCHE Nicolas, Mme MISSBURGER Coralie, M. SIMON Edmond, M. SCHALCK Marc et Mme MEHL Véronique.

2014 – 33 : Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Monsieur le Maire demande aux Conseillers municipaux de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 17 avril 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- adopte à l'unanimité ce procès-verbal.

2014 - 34 : Fleurissement

Madame Estelle SEIBERT présente aux Conseillers municipaux le projet « Je fleuris mon village ». Cette opération qui avait été abordée dans le cadre de la Commission COMMUNICATION, poursuit un double objectif : contribuer à l'embellissement et au fleurissement de notre commune tout en développant les échanges entre riverains.

Le principe est simple : la commune fournit les plantes et en contrepartie les bénévoles s'engagent à entretenir les massifs, fleurs ou bandes de terre situés aux coins clés de nos deux villages de Dauendorf et Neubourg.

Elle propose l'organisation d'une réunion d'information ouverte à tous les habitants de notre commune le 17 juin 2014 dans la salle PFLIMLIN de notre mairie à 20H, pour partage d'idées diverses et poursuite de cette initiative. Elle présente à l'ensemble des conseillers le document d'information mais aussi d'invitation à la réunion du 17 juin et intitulé : OPERATION « Je fleuris mon village ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve cette initiative en matière de fleurissement,
- soutient l'idée de l'organisation d'une réunion d'information et d'échange avec les riverains de notre commune le 17 juin prochain,
- charge Monsieur le Maire à prendre les contacts nécessaires, pour que la commune soit équipée courant du mois de septembre de premiers équipements pouvant accueillir des fleurs à certains endroits clés de notre commune.

2014 - 35 : Création d'un site Internet

Monsieur Nicolas ROCHE présente aux Conseillers municipaux les réflexions menées au sein de la commission COMMUNICATION, au sujet de la création d'un site Internet communal.

Il détaille l'ensemble des procédures et des démarches à suivre pour que le site soit opérationnel début de l'année 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve la création d'un site internet au nom de la commune de Dauendorf Neubourg,

- missionne et encourage les membres de la commission COMMUNICATION pour poursuivre les premiers travaux engagés, avec l'objectif que le site soit opérationnel début de l'année 2015,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif au projet INTERNET notamment les contrats d'abonnement pour l'hébergeur retenu.

2014 - 36 : Subvention séjours scolaires

Monsieur le Maire explique aux Conseillers municipaux que plusieurs demandes de subventions pour des voyages scolaires ont été déposées par les parents des élèves fréquentant le Collège de Schweighouse-sur-Moder. Il explique que jusqu'à présent, ces demandes de subventions étaient formulées par le Collège et les participations étaient versées directement au Collège.

De plus en plus de collèges refusent désormais de percevoir ces subventions pour les élèves de la commune au nom du principe d'égalité qui régit le service public, et conformément à la loi relative à la lutte contre les exclusions ; la seule dérogation à ce principe concerne les critères sociaux.

Aussi, Monsieur le Maire propose de modifier le système de financement des voyages scolaires concernant les élèves du secondaire. Il propose que les familles demandent directement à la mairie les subventions afférentes aux voyages scolaires de leurs enfants, sur présentation d'une attestation de participation de l'établissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve ce nouveau système de financement des voyages scolaires du secondaire,
- accepte de traiter les demandes en cours de l'année scolaire 2013/2014,
- décide de participer à hauteur de 5 € par enfant, par jour et par séjour.

Délibérations rendues exécutoires
Transmises à la Sous-Préfecture le 23 mai 2014
Publiées le 23 mai 2014
Le Maire :

